

DOSSIER INSCRIPTION IFSI - LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

Candidat Parcoursup

Documents à adresser **PAR COURRIER** au plus tard **le 22 août 2022**

A l'adresse postale suivante :

IFSI Raymond Poincaré

104 Boulevard Raymond Poincaré – 92380 GARCHES

- Attestation d'acquiescement de la Contribution de Vie Etudiante et de Campus (CVEC) – **TOUS** les étudiants doivent payer cette cotisation **SAUF** :
 - Les étudiants en reprise d'études, financés par leur employeur ou un organisme de formation professionnelle
 - Les étudiants qui perçoivent une indemnité versée par Pôle Emploi
- Le **paiement de la Cotisation Vie Etudiante et de Campus (CVEC)**, à **effectuer dès maintenant, préalable indispensable pour vous inscrire à l'université** <https://cvec.etudiant.gouv.fr/>
- Attestation d'admission délivrée par Parcoursup
- 1 copie de votre baccalauréat (ou équivalent DAEU) ou votre relevé de notes et le cas échéant, DEAS ou DEAP
- 1 copie de votre pièce d'identité **en cours de validité** (CNI, passeport, **titre de séjour**)
- Attestation d'assurance responsabilité civile et risques professionnels, spécifiant la prise en charge pour les stages en milieu hospitalier et extrahospitalier. *L'attestation doit couvrir la totalité de l'année universitaire 2022/2023*

DOCUMENTS A TELECHARGER EN SUIVANT LE LIEN

<https://cfdc.aphp.fr/inscription-pedagogique-en-institut-de-formation-en-soins-infirmiers-ifs-les-documents-et-pieces-a-fournir/>

- Dossier médical complété, *téléchargeable sur le lien suivant* : <http://cfdc.aphp.fr/wp-content/blogs.dir/233/files/2022/04/dossier-medical-2022.pdf>
- [Fiche de renseignements](#) (PDF remplissable)
- [Autorisation de droit à l'image](#) (PDF remplissable)

A envoyer par mail à l'adresse suivante : dfc-secretariat-ifs-rpc@aphp.fr

- 1 photo d'identité, de face, tête nue (format standard 3 cm x 4 cm exclusivement) scannée uniquement au format JPEG

Les originaux de vos diplômes : baccalauréat et/ou DEAS et/ou DEAP vous seront demandés à la rentrée.